Maternité

MENU DE NAVIGATION

Télécharger cette page en PDF

PLAN D'ACCÈS À LA MATERNITÉ
PRÉSENTATION DE LA MATERNITÉ
VOTRE SUIVI DE GROSSESSE
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES AU COURS DE LA GROSSESSES
PRÉVENTION DURANT LA GROSSESSE
L'ACCOUCHEMENT
LE TEMPS DE LA NAISSANCE
VOTRE SÉJOUR EN MATERNITÉ
LE RETOUR À LA MAISON
DOCUMENTS IMPORTANTS
NUMÉROS UTILES
L'ÉQUIPE

PLAN D'ACCÈS À LA MATERNITÉ

L'accès se fait par l'entrée principale de l'hôpital. A 22 heures, les portes ferment pour des raisons de sécurité et l'accès se fait par le biais de la sonnette extérieure et de l'interphone.

Consultation de gynécologie obstétrique

Salle de naissance et maternité

Suivre la ligne jaune au rez-de-chaussée, côté Léman, porte 1.

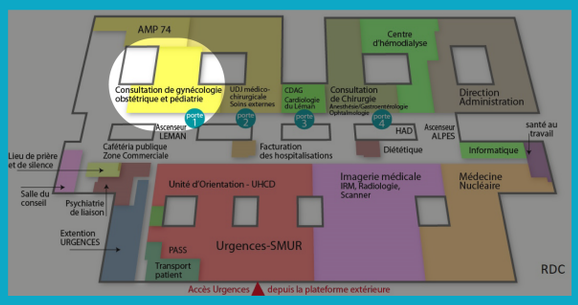

Suivre la ligne violette pour se rendre au 1er étage, ascenseur côté Léman

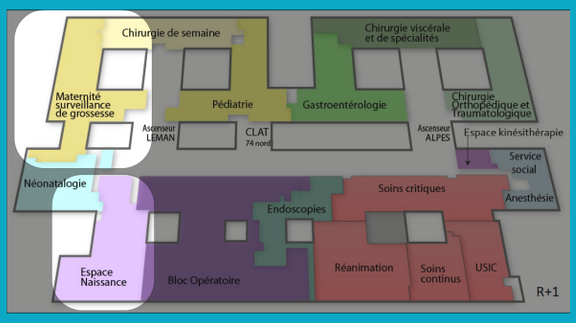

PRÉSENTATION DE LA MATERNITÉ

La maternité du CHAL est une maternité de **niveau IIA**, c'est-à-dire permettant la prise en charge sécurisée des grossesses pathologiques et des accouchements **à partir de 32SA.**
La maternité du CHAL est rattachée au **Réseau de Périnatalité des 2 Alpes**. Cela permet de coordonner l'ensemble des professionnels impliqués dans le suivi de la grossesse et des nouveau-nés et ainsi proposer une prise en charge de qualité sécurisée.

En savoir plus sur le réseau RP2S

Les professionnels que vous allez rencontrer

> Les Médecins

Pour votre sécurité, et la prise en charge des pathologies, nos médecins gynécologues-obstétriciens et anesthésistes sont présents 24h/24, 7j/7.
Les pédiatres sont présents 24h/24, du lundi au vendredi et d'astreinte le week-end.
Voir l'équipe médicale de Gynécologie Obstétrique

> Les auxiliaires de puériculture

Les auxiliaires de puériculture participent à la prise en charge des nouveau-nés dès la naissance et au suivi en maternité. Elles vous donneront de précieux conseils tout au long de votre séjour ; elles vous guideront lors des soins pour votre bébé et pour son alimentation qu'elle se fasse au sein ou au biberon.

> Les autres professionnels que vous pouvez rencontrer

- Psychologues - Conseillères conjugales et familiales
- Assistantes sociales - Conseillères de l'assurance maladie
- Etudiant(e)s et internes de médecine

> Les sages-femmes

Les sages-femmes sont présentes à chaque étape de votre maternité. Elles sont vos interlocutrices privilégiées. Leur rôle est de surveiller la grossesse, animer les rencontres de préparation à la naissance. Elles assurent les accouchements physiologiques et la surveillance de la mère et de l'enfant pendant le séjour en maternité. Elles vous conseillent avant votre sortie.

Si vous présentez une pathologie préexistante à la grossesse ou découverte en cours de grossesse, la sage-femme vous orientera vers un suivi médical ou fera appel à un gynécologue-obstétricien pour votre prise en charge.

Autres activités pratiquées :
- Sage-femmes échographistes
- Sage-femme tabacologue
- Sage-femmes acupunctrices
- Sage-femme consultante en lactation
- Sage-femmes formées à l'hypnose
- Sage-femmes formées au portage du nouveau né

Les chiffres clés

Naissances	Lits	Séjours	Consultations externes
1 972	35	4 589	36 772

Les 3 espaces qui composent la maternité

L'espace consultation

L'espace de consultation comporte **une salle de consultation d'urgence, une salle de soin infirmier**, **2 salles d'échographie** ainsi que **des salles de consultation**.

L'espace naissance

L'espace naissance comporte **3 salles d'examen obstétrical, 2 salles de prétravail avec baignoire de relaxation et 5 salles de naissance** dont la salle d'accouchement physiologique dite **« salle nature » avec une baignoire de relaxation** ainsi qu'une liane d'étirement.

De plus, il existe un espace d'accueil pour les nouveaux nés, équipé de matériel de réanimation.

L'espace naissance est en continuité avec **une salle de césarienne dédiée 24/24h aux urgences** obstétricales ainsi qu'avec l'**unité de néonatologie** permettant une prise en charge optimale dans les situations le nécessitant.

L'espace suite de naissance

L'espace suite de naissance est composé de **chambres confortables et silencieuses** pour favoriser le repos et l'intimité. Elles sont toutes équipées d'un espace puériculture complet pour le nouveau-né. Il existe de plus **2 chambres Kangourou** où sont réalisés les soins de maman et de bébé lorsqu'il est hospitalisé en néonatologie. Cela permet de limiter la séparation entre la maman et son bébé.

VOTRE SUIVI DE GROSSESSE

Le suivi obstétrical

Lors de votre 1ère consultation au CHAL, il est important de rapporter les documents suivants :

- carte vitale et mutuelle,
- carte groupe sanguin,
- compte rendu des consultations et échographies déjà réalisées,
- carnet de vaccination des deux parents.

La première consultation au CHAL

Durant la grossesse, 7 consultations sont obligatoires entre le 3ème mois de grossesse et l'accouchement. Par ailleurs, 3 échographies sont également recommandées (autour de 12, 22 et 32 semaines d'aménorrhées). La fiche d'information relative à l'examen échographique précise les conditions optimales à la pratique d'une échographie obstétricale et les objectifs de cet examen.

Trois échographies sont recommandées au cours de la grossesse :

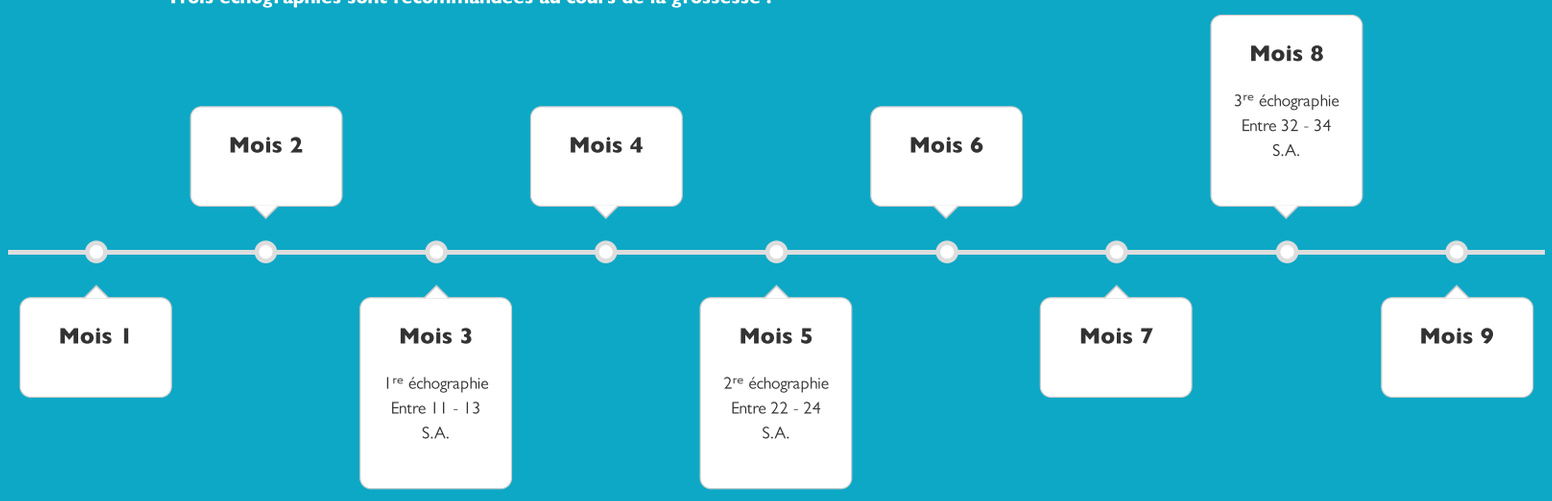

Au CHAL, les possibilités de suivi dès le début de la grossesse sont limitées et une secrétaire peut être amenée à vous orienter vers un professionnel de la santé installé en libéral proche de votre domicile pour faire ce suivi. En cas de nécessité au cours de ce suivi ce professionnel vous réorientera pour un suivi à l'hôpital.

Si vous êtes suivie en libéral et que vous souhaitez accoucher au CHAL, vous devez prendre un RDV de façon anticipée pour les visites du 8ème et 9ème mois au sein de notre structure. Ce RDV sera systématiquement pris avec une sage-femme qui prendra connaissance de tous les éléments concernant votre santé et le déroulement de votre grossesse afin de pouvoir évaluer sereinement les conditions de votre accouchement à venir. Nos sages-femmes travaillent en étroite collaboration avec nos gynécologues-obstétriciens. Et en cas de besoin, elles organisent votre suivi avec un médecin.

Pour toutes consultations (programmées ou en urgence), il faut vous munir d'une copie de TOUS vos documents de grossesse : résultats de laboratoire réalisés depuis le début de la grossesse, comptes rendus d'échographie, courriers et des copies de vos ordonnances si un médecin vous a prescrit un traitement spécifique pendant la grossesse (antihypertenseur, insuline, etc).

Pour une meilleure organisation des consultations, nous vous demandons de venir 15 minutes avant votre rendez-vous afin de vous enregistrer auprès des secrétaires et de réaliser vos éventuelles démarches administratives.

Vous avez effectué votre suivi en dehors de l'hôpital ?

Si vous êtes suivie par une sage-femme ou un médecin extérieur de l'hôpital, il est important prendre rendez-vous au CHAL au plus tard au 8e mois. Cela permet l'ouverture de votre dossier médical et la planification de la consultation anesthésique en vue de votre accouchement dans notre établissement.

L'entretien prénatal précoce (EPP)

L'EPP est réalisé au début de la grossesse est fortement conseillé. Il peut se faire individuellement ou en couple. Il s'agit d'un entretien non médical qui a pour but de répondre au mieux à vos besoins et questionnements. Il est aussi l'occasion de discuter de votre projet de naissance.

Les cours de préparation à la naissance et à la parentalité (PNP)

Ils sont fortement recommandés. Selon l'OMS, ils améliorent l'état de santé de la femme et des nouveau-nés: aident la femme à vivre sa grossesse de manière saine, à rendre sa grossesse et de son accouchement une expérience heureuse, rendent les couples confiants dans leurs capacités à accéder à la parentalité.

Contenu des cours de PNP au CHAL

La consultation d'anesthésie

Cette consultation est obligatoire à partir du 8ème mois, que vous envisagiez ou non de bénéficier d'une analgésie péridurale. Le RDV vous sera donné par la secrétaire de gynéco-obstétrique lors de votre prise de RDV pour la visite du 8ème mois.
Un questionnaire médical sera à remplir pour le jour de votre RDV d'anesthésie. Il vous sera remis par la secrétaire.

Télécharger le questionnaire médical

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES AU COURS DE LA GROSSESSE

La déclaration de grossesse

Ce document vous sera remis au 3ème mois de la grossesse, juste après la première échographie de datation (environ 12 semaines), par le professionnel ayant fait le diagnostic de la grossesse.

La reconnaissance anticipée

Il est conseillé à un ou aux deux parents de faire une déclaration de reconnaissance anticipée à la mairie du lieu de leur domicile.

La désignation de la personne de confiance

Il s'agit de la personne à laquelle vous donnez un pouvoir décisionnel médical vous concernant en cas d'impossibilité pour vous de vous exprimer. Ce document doit être renseigné pour chaque hospitalisation au CHAL y compris pour l'accouchement et restera dans votre dossier médical. Ce document est téléchargeable ici.

> La personne de confiance

Si vous êtes mineure, non émancipée, une autorisation de soins signée par l'autorité parentale ou le représentant légal est obligatoire.

Préadmission

L'enregistrement de l'hospitalisation liée à votre accouchement se fait lors de la consultation du 8ème mois au secrétariat de Gestion Administrative des Patients (GAP) porte 1.
Si vous souhaitez bénéficier d'une chambre seule, vous devrez remplir une feuille de prise en charge de chambre seule que vous devrez remplir avec votre mutuelle santé et ramener au GAP lors de votre consultation du 9ème mois. Ce document est téléchargeable ici.

> Chambre particulière Pré-admission

PRÉVENTION DURANT LA GROSSESSE

Conseils alimentaires et hygiènes

Toxoplasmose

La toxoplasmose est une infection le plus souvent asymptomatique provoquée par un parasite. Durant la grossesse, elle peut être responsable de malformation du bébé. Ainsi si vous n'êtes pas immunisée, il faut :

Bien laver les fruits et légumes que vous consommerz crus	**Bien cuire la viande et le poisson**
Évitez le contact direct avec la terre ou les objets qui pourraient être contaminés par les excréments de chats	

Listériose

La listériose est une bactérie alimentaire pouvant entrainer une infection grave.
Durant la grossesse, il ne faut pas consommer de fromages à pates molle au lait cru, les croûtes de fromage, les poissons fumés, les graines germées crues, les rillettes, le foie gras et la charcuterie

CMV

Le CMV est un virus qui passe souvent inaperçue, transmis par les jeunes enfants. En cas d'atteinte pendant la grossesse, il peut être responsable de trouble du développement neurologique et de surdité.
Ainsi, durant la grossesse, il faut éviter les contacts avec les larmes, la salive, les urines des enfants de moins de 3 ans. Il faut se laver les mains après tout contact à risque. Il ne faut pas partager la cuillère avec un enfant de moins de 3 ans, ne pas finir ses repas.

Médicaments et grossesse

Évitez l'automédication

En cas de prise de médicament, il est préférable de demander conseil à votre médecin, sage- femme ou pharmacien.
Néanmoins, en cas de doute vous pouvez consulter le site internet www.lecrat.fr. Vous y trouverez également des réponses concernant les médicaments et l'allaitement.

Vaccins et grossesse

Nous vous demanderons de ramener les carnets de vaccination des 2 parents afin de vérifier si vous êtes à jour concernant les vaccins obligatoires.
Il est fortement recommandé de vous faire vacciner contre la coqueluche entre 20SA et 36SA selon les dernières recommandations de l'HAS de mars 2022.
En période épidémique, il est fortement recommandé également de vous faire vacciner contre la grippe et la COVID19 durant votre grossesse. Nous aborderons ces points lors d'une consultation.

Tabas, alcool, drogues et grossesse

C'est le moment d'en parler et de vous faire aider

Vous pourrez rencontrer une sage-femme spécialisée en tabacologie qui vous accompagnera et aidera à arrêter lors de consultations dédiées.
La réduction voire l'arrêt du tabac est bénéfique pour vous et votre bébé à tout moment pendant la grossesse, l'accouchement, l'allaitement. Votre bébé sera mieux oxygéné, votre grossesse sera « optimisée » et le développement de votre bébé se fera mieux. L'arrêt du tabac permet de diminuer les risques "infections respiratoires à répétition, l'asthme, les maladies ORL et la mort inopinée du nourrisson.
Les substituts nicotiniques sont possibles pendant la grossesse et l'allaitement. Ils sont pris en charge par la sécurité sociale sur prescription médicale.
La consommation d'alcool pendant la grossesse est interdite.
En cas d'addiction à d'autres substances, nous pourrons vous proposer une prise en charge personnalisée.

Diététique et grossesse

En fonction du déroulement de votre grossesse, une consultation avec une diététicienne pourra vous être proposée.
En cas de diabète pré existant à la grossesse ou de diabète de grossesse, nous travaillons en collaboration avec les médecins et infirmières du service de diabétologie du CHAL qui vous accompagneront tout au long de la grossesse si besoin.

L'ACCOUCHEMENT

Le trousseau pour la salle de naissance

Pour votre accouchement un petit sac suffit car il est impossible de stocker des bagages dans l'unité.
Ce sac doit contenir :

Pour la maman :

> Une tenue confortable	**> Des chaussons ou une paire de tong**	**> Un brumisateur**
> De quoi écouter de la musique	**> Maillot de bain (si vous souhaitez prendre un bain)**	**> 1 stylo**

Pour le nouveau-né :

> Gilet en laine	**> Pyjama**	**> Chaussons ou chaussettes**
> Body	**> Turbulette**	**> Bandeau peau à peau ou débardeur porté avant la grossesse**

Fonctionnement de la salle de naissance

Les contraintes en matière d'hygiène (lutte contre les infections nosocomiales) ainsi que la spécificité des salles de naissances conduisent à un règlement strict qui n'autorise qu'une seule et même personne à entrer dans la salle de naissance. Vous devez pour des raisons d'hygiène, de sécurité et pour ne pas perturber le bon fonctionnement du service, éviter les « va et vient » entre l'extérieur et le bloc d'accouchement : restez dans la salle d'accouchement. Dans le respect du secret médical, seule la personne de confiance désignée pourra obternir des informations sur l'état de santé de la personne hospitalisée.

Le futur papa ou la personne de votre choix peut vous accompagner et assister à la naissance avec l'accord de la sage- femme et sous réserve de ne pas perturber le bon fonctionnement de la salle d'accouchement.

En cas de césarienne programmée, le papa peut également assister et être présent en salle de césarienne. En cas de césarienne non programmée ou en urgence, une autorisation médicale est requise (une tenue de bloc opéra- toire est indispensable : pyjama de bloc, sabots de bloc, masque et bonnet).
L'ensemble de l'équipe est à votre disposition pour vous aider, vous informer, vous conseiller.
Une salle de naissance et les salles de pré travail sont équipées de baignoire et ballon afin de pouvoir vous mobiliser pendant le travail.

Quand venir ?

Vous avez eu les informations à la consultation et à la préparation à l'accouchement. Cependant vous devez consulter pour toute anomalie clinique (douleurs, contractions, perte des eaux, saignements, démangeaisons, fièvre inexpliquée) ou tout contexte d'angoisse (impression de baisse des mouvements fœtaux, fatigue extrême...).
En cas de doute, vous pouvez appeler en salle de naissance au :

04 50 82 28 86

L'équipe pluridisciplinaire est là pour vous entourer et vous prendre en charge.

Avant de venir, pensez à :

> prendre une douche si vous en avez la possibilité et le temps,

> ôter vos bijoux, piercing, vernis à ongle (pieds et mains),

> apporter votre dossier de grossesse (résultats d'examens et les échographies), votre carte de groupe sanguin (2 déterminations).

Le dossier médical qui a servi au suivi de votre grossesse permet votre prise en charge immédiate. La sage-femme de garde saura vous prendre en charge quelle que soit la pathologie. Elle vous livrera toutes les informations nécessaires au déroulement de l'accouchement. Si vous avez un projet de naissance, vous pouvez en parler à la sage-femme dès votre admission. La sage-femme sera votre interlocuteur privilégié. Ses compétences lui permettent de dépister toute anomalie et de faire le lien avec le(s) médecins(s) : obstétricien, anesthésiste, pédiatre.

La sage-femme sera assistée de l'auxiliaire de puériculture. Ce service a également pour mission de former des futures sages-femmes et internes, de ce fait vous rencontrerez des étudiants qui vous dispenseront des soins.

Transferts

Les transferts pour raisons médicales peuvent arriver et sont de plusieurs ordres :

> Transfert in utéro : vous êtes transférées avant l'accouchement dans une maternité de niveau supérieur (niveau 2a ou niveau 3) parce que votre état de santé ou celui du bébé à venir nécessitent une prise en charge spécifique. Ces transferts sont organisés par la cellule régionale des transferts périnataux.

> Transfert du nouveau-né : vous avez accouché mais votre bébé a été transféré dans un autre établissement pour une prise en charge spécifique.

> Transfert maternel pour rapprochement mère enfant : vous pouvez être transférée afin de pouvoir vous rapprocher de votre bébé qui a été transféré dans un autre établissement.

Nous rencontrons parfois des problèmes de disponibilité de lits en maternité et/ou en néonatologie, lors des périodes de suractivité. Quand ces périodes de suractivité sont trop longues, il peut être possible, si vous ne relevez pas d'une prise en charge indispensable dans notre structure, que vous soyez transférée dans un autre établissement du réseau périnatal (RP2S) correspondant à votre niveau de soin pour votre accouchement.

Bien sûr, ces transferts ne sont effectués que lorsqu'aucune autre solution n'est possible et dans un souci constant d'assurer la qualité et la sécurité de votre prise en charge.

Cette mesure, qui peut parfois survenir en début de travail, est souvent à l'origine de désagré- ments et de contrariétés. Elle est désagréable tant pour vous que pour l'équipe soignante. Ces situations sont heureusement exceptionnelles. Nous ferons bien sûr tout notre possible pour vous garantir un suivi et un accouchement dans les meilleures conditions au sein de notre établissement.

LE TEMPS DE LA NAISSANCE

A la naissance, il vous sera proposé, à vous ou à l'accompagnant, de couper le cordon.

En l'absence de contre-indications et avec votre accord, votre bébé sera placé contre vous. Le peau à peau peut aussi être réalisé avec le papa. Si votre souhait est d'allaiter, nous favoriserons la mise au sein précoce. La tétée de bienvenue peut aussi être réalisée si vous ne souhaitez pas allaiter.

Si votre bébé doit être transféré pour des raisons médicales dans le service de néonatologie, vous pourrez le voir avant son départ. Les échanges permanents entre les 2 services, leur proximité, vous permettront de vous tenir informés de son état de santé et d'aller le voir aussi souvent que vous le souhaitez. Vous pouvez bénéficier d'une chambre kangourou, selon disponibilité, afin que vous soyez à côté de votre enfant.

Vous resterez un minimum de 2h en salle de naissance avec votre bébé, sous surveillance de l'équipe médicale du secteur naissance. **Si vous avez une césarienne, ces deux heures se dérouleront en salle de surveillance post-interventionnelle. S'il n'y a pas de chambre disponible en secteur de suites de couches, nous pouvons être amenés à vous garder plus longtemps en salle de naissance.**

VOTRE SÉJOUR EN MATERNITÉ

Le trousseau de la maternité

Le contenu de la valise :

Pour la maman :

> Nécessaire de toilette, serviettes, gants, veilleuse

> Serviettes hygiéniques (épaisses)

> Slips en filet ou culottes en coton

> Soutien gorge (d'allaitement si vous souhaitez allaiter au sein)

> Coussin d'allaitement si vous souhaitez

> Tenues pour la nuit (coton de préférence)

> Tenues confortables pour la journée

Pour le nouveau-né :

> 2 serviettes pour le bain

> Body en coton manche longue

> Pyjamas chauds

> Gilet en laine

> Bavoirs

> Des chaussettes

> Vêtement chaud et un bonnet pour le départ

> Paquet de couches (2 à 5 kg)

> Turbulette

Vos papiers :

> Le livret de famille et/ou la reconnaissance anticipée pour les couples non mariés.

> Carte d'identité ou de résident

> Carte vitale ou numéro de carte d'assurance frontalière + numéro de mutuelle

> Amener le carnet de santé et de vaccination des 2 parents

Le séjour

Les objets de valeur sont déconseillés : pas de carte de crédit, d'argent liquide, chéquiers, bijoux...L'établissement n'est pas responsable des pertes et d'éventuels vols.
Un livret de bienvenue dans le service de maternité vous sera remis lors de votre admission. Il vous informera sur les démarches administratives, le déroulement du séjour et l'organisation de votre sortie. La déclaration de naissance à la mairie de Contamine sur Arve est obligatoire dans les 5 jours qui suivent la naissance (une feuille d'information vous sera remise).
> Livret de bienvenue dans le service de maternité

Une feuille d'enquête de goût sera à remplir dès votre 1er jour d'hospitalisation afin de cocher les aliments que vous n'aimez pas ou pour notifier un régime alimentaire spécifique.
> Enquête de goût

Un test de dépistage de la surdité est réalisé pour tous les nouveau-nés.

> Dépistage de la surdité

Les visites

Les visites sont interdites. Cela permet à la maman et au bébé de se reposer. Le bruit, les passages de bras en bras, rendent les bébés énervés à la tombée de la nuit.

Pour le 2e parent (papa) et la fratrie les visites sont autorisées toute la journée.

Le 2e parent a la possibilité de dormir une ou plusieurs nuits. Cette prestation est payante et inclu le petit déjeuner.

Une charte "lit accompagnant" doit être signée et respectée.

> Charte lit accompagnant

La réservation se fait uniquement au jour le jour selon la disponibilité des lits accompagnants.

La durée moyenne de séjour

> 3 jours pour un accouchement physiologique

> 4 jours pour une césarienne

Toutes les sorties de la maternité sont organisées avec la programmation d'une visite à domicile par une sage-femme libérale de votre choix. Vous pouvez bénéficier du système de retour à domicile précoce (24 à 48h après la naissance). Le PRADO se prépare en amont avec l'équipe médicale et sous conditions particulières qui dépendent de votre grossesse et votre accouchement. Vous avez le droit de refuser. Idéalement nous vous conseillons d'anticiper votre retour à la maison pendant votre grossesse en prenant contact avec une sage-femme libérale en anténatal.

Une réunion d'information systématique animée par une sage-femme est organisée tous les jours à 14h30 pour toutes les patientes au 2ème jour de leur accouchement, afin de vous donner les informations nécessaires sur votre sortie. Un livret « retour à domicile » vous sera remis afin de vous donner les principales informations.

L'organisation de la sortie

> Livret retour à domicile

Votre examen de sortie sera fait par une sage-femme, un interne ou un obstétricien selon le contexte de votre accouchement.

Les sorties du service se font tous les jours avant 14 h.

LE RETOUR À LA MAISON

Nécessaire pour la maison

Si vous ne souhaitez pas allaiter votre bébé :

> Biberons et tétines (au moins 2)

Le lait adapté sera conseillé pendant votre séjour

> Carrés de coton pour les changes

> Savon pour bébé

Et si vous le souhaitez :

> Sérum physiologique en dosette

> Crème pour érythème fessier

Les rendez-vous à prendre

> Pour la maman :

Une visite post-natale est recommandée 6 à 8 semaines après votre accouchement.

> Pour le bébé :

Une visite chez le médecin traitant ou le pédiatre est à organisée à 2 semaines de vie et à 1 mois.

L'ÉQUIPE MÉDICALE

En savoir plus

Dr. CHEVROT DUCASSE Audrey

En savoir plus

Dr MARTIN-LASNEL Mathilde

En savoir plus

Dr. DUCLUSAUD Anne

En savoir plus

Dr. DERAMECOURT Marlène

En savoir plus

Dr. GIRARD Sophie

En savoir plus

Dr DREYFUS Marion

En savoir plus

Dr LASSAIGNE Maryane

En savoir plus

Dr. SCHIAVONE Séverine

En savoir plus

Dr. GERTYCH Witold

En savoir plus

Dr. AZZOUZ Amel

En savoir plus

Dr TARAZI Mia-Maria

En savoir plus

Dr THOUMY Abdallah

DOCUMENTS IMPORTANTS

> Voir plus de détails sur la maternité

Suivi de grossesse :

> Fiche d'information d'échographies obstétricales
> Désigner une personne de confiance
> Questionnaire médical d'anesthésie
> Qu'est ce que la péridurale?
> Acupuncture et Grossesse
> Fiche d'information uterus cicatriciel
> Fiche d'information fer injectable
> Fiche d'information siège
> Fiche d'information version par manoeuvres externes
> Fiche d'information surveillance de terme
> Fiche d'information CMV
> Fiche d'information listériose

Tabacologie :

> Consultation de tabacologie
> Tabac et Grossesse
> Grossesse sans tabac
> Pourquoi arrêter de fumer?
> Arrêt du tabac : Besoin d'aide?
> L'industrie du tabac

Séjour en maternité :

> Bienvenue dans le service de maternité
> Enquête de goût
> Chambre particulière Pré-admission

Accouchement :

> Fiche d'information césarienne
> Fiche d'information déclenchement
> Livret d'allaitement maternel
> Livret d'allaitement artificiel
> Fiche d'information inhibition de la lactation

Retour à la maison :

> Retour à la maison
> Enquête de satisfaction
> Fiche d'information coqueluche

NUMÉROS UTILES

Urgences gynécologie obstétrique

avant 20 semaines d'aménorrhée

Urgences : de 08h à 18h
Secrétariat d'accueil : 04 50 82 23 88

Urgences : de 18h à 08h
Standard : 04 50 82 20 00
(demander urgences gynécologiques)

après 20 semaines d'aménorrhée

> Urgences obstétricales :
04 50 82 28 86

Salle de naissance
> 04 50 82 28 86

Suites de couches
> 04 50 82 28 72

Standard
> 04 50 82 20 00

Secrétariat consultation gynécologique
> 04 50 82 23 92

Secrétariat consultation obstétrique
> 04 50 82 28 38

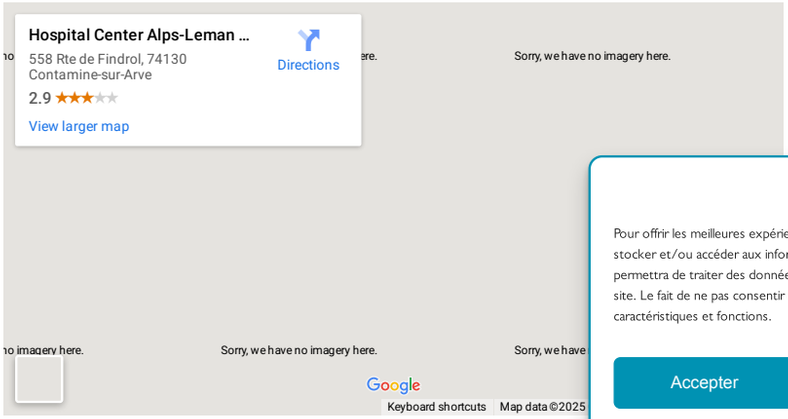

558 route de Findrol

Gérer le consentement

Pour offrir les meilleures expériences, nous utilisons des technologies telles que les cookies pour stocker et/ou accéder aux informations des appareils. Le fait de consentir à ces technologies nous permettra de traiter des données telles que le comportement de navigation ou les ID uniques sur ce site. Le fait de ne pas consentir ou de retirer son consentement peut avoir un effet négatif sur certaines caractéristiques et fonctions.

Accepter | Refuser | Voir les préférences

Politique de cookies | Mentions légales